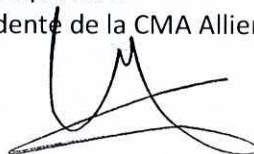


**Résultats épreuve d'admission examen TAXI / VTC
15 avril 2022 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
199506	TAXI	ADMIS
207130	VTC	ADMIS

Moulins, le 21 avril 2022

Par délégation
Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

Nombre d'inscrits	2
dont nombre de Taxi	1
dont nombre de VTC	1
Nombre de participants	2
dont nombre de Taxi	1
dont nombre de VTC	1
Nombre d'ajournement faute de place	0
Note moyenne obtenue à l'épreuve (hors ajournés pour motifs précisés dans le Règlement d'examen – article IV.8)	13/20
Taux de réussite moyen	100 %
Nombre de VTC admis	1
Nombre de taxis admis	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER

7 rue Emile Guillaumin - CS 41703 - 03017 MOULINS Cedex - 04 70 46 20 20

www.cma-allier.fr · contact@cma-allier.fr

 chambre.metiers.artisanat.allier

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.